

Thème : S'organiser pour gagner du temps

Date : Lundi 28 avril 2025 de 9h30 à 12h30

Lieu : Blois

Pré-requis : être avocat, connaissances de base de la matière ciblée / Niveau : 1

Objectifs :

- Prendre conscience du nombre d'heures travaillées / an
- Identifier les tâches chronophages et sans plus-value, prioriser
- Créer des process et des modèles
- Adopter des outils pour améliorer son rendement

Méthodes mobilisées :

➤ Programme :

1. Réaliser à quel point son temps est précieux
2. Comprendre où passe son temps, éliminer/déléguer le non-rentable
3. Identifier des leviers d'efficacité : modéliser ses activités, créer des messages-types, canaliser ses clients
4. Les meilleurs outils pour gagner du temps au quotidien

➤ Moyens pédagogiques : Support de la formation

➤ Modalités d'évaluation finale : un questionnaire d'auto-évaluation est proposé en fin de formation afin de mesurer l'évolution des compétences et des acquis de chaque apprenant.

Intervenant

Maître Ganaëlle SOUSSENS , Avocate et fondatrice d'AppliCab Avocats

Informations importantes :

- Date limite des inscriptions : 15 jours au plus tard avant la formation (les séances sont susceptibles d'être annulées faute d'un nombre de participants suffisant)
- Tarifs : Avocats ayant plus de deux ans d'exercice : 85€ la demi-journée de formation (hors abonnement) et 45€ pour les avocats « jeune Barreau »
Les inscriptions peuvent s'effectuer sur notre site internet www.avocats-ecoa.fr ou par voie postale en nous adressant le bulletin d'inscription à la formation, la copie de l'attestation de versement à l'URSSAF au titre de la formation professionnelle pour l'année 2024 ainsi qu'un chèque de règlement libellé à l'ordre de l'ECOA. Toute annulation doit être adressée par écrit au plus tard 4 jours ouvrés avant le début de la formation. Aucun chèque ne sera remboursé après la clôture des inscriptions.